

24 OCT. 2013

ARRIVÉE

Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOSEXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPALSéance du 1^{er} octobre 2013-----
2013/068Présents : Denis FEGNE ; Claude BONNEMAISON ; André GARRABOS ; Antoine PARDINA ; Serge
ALMENDRO ; Daniel FROSSARD ; Jean-Louis SALLES ; Bernard JOUCLA ; Philippe SOULE-PERE ;
Jeanne PEGHINI ; Ginette GAYE ; Alexandre ARRIZABALAGA ; Jean TRILLE ; Yves CASSAGNETAbsents excusés : Danièle CAZENAVE (procuration pour Antoine PARDINA) ; Louise BARROIS
(procuration pour Alexandre ARRIZABALAGA) ; Jean-Louis
PEYRAMALE (procuration à Yves C ASSAGNET) ; Elisabeth VILLACAMPA ; Marc
FALLIERO ; Régine TOSON ; Gisèle VINCENT

Absents non excusés Jean-Paul TOUYA

Elu secrétaire de séance : Bernard JOUCLA

ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA REFECTION DE LA VOIRIE
(Art.28 CMP)

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée municipale que la voirie nécessite un entretien régulier. Une des techniques consiste à faire mettre du point à temps qui permet de réparer les trous et les dégradations diverses en augmentant la durée de vie de la chaussée tout en garantissant une bonne sécurité aux usagers.

Plusieurs entreprises ont été contactées afin de connaître leur prix à la tonne sachant que le budget maximum alloué pour l'année 2013 est de 40.000€ TTC.

L'entreprise retenue comme la mieux disante est la routière des Pyrénées qui propose un prix de 1.510€ HT par tonne.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce marché.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme :

Le Maire

Denis FEGNE


Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le... 24/10/13
de la publication le... 24/10/13IBOS,
Le... 24/10/13

Le Maire,

Denis FÉGNÉ


DF